

AGENDA 21

ACTIONS

REFLEXIONS



AGENDA 21

1- INTRODUCTION

- Expérimentations et publications

2- AGENDA 21

A/ Charte de gouvernance

B/ Fonctionnement des commissions

3- PLAN D'ACTION 2012-2014

A/ Les Axes de développement et leurs objectifs

B/ Expérimentation de l'outil de saisie, d'édition et d'évaluation collaboratif

4- EXEMPLES D' ACTIONS TRANSVERSALES

A/ Environnement :

- Le « jardin en Mouvement »

B/ Social :

- le lien intergénération

C/ Gouvernance :

- Les EcoResponsables, une nouvelle posture des apprenants dans leur établissement scolaire

5- POINTS IMPORTANTS DE LA COMMISSION AGENDA 21

6- PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION

1- INTRODUCTION

Expérimentations et publications

Le Conseil d'Administration du mois de mars est institutionnellement consacré à la présentation du compte financier de l'EPLEFPA. Après cette compilation de chiffres, nous vous demandons maintenant de prendre de la hauteur et de réfléchir sur les adaptations, les évolutions, les stratégies que les établissements scolaires doivent déployer pour accompagner les nouveaux enjeux de société. Nous vous demandons donc de passer des résultats comptables à la recherche action.

Je vous invite à lire très attentivement les trois publications suivantes de Madame Marie Odile NOUVELOT et de Madame Nathalie DROYER qui concernent :

- La gouvernance et le développement durable,
- Le dispositif éco délégués dans les établissements scolaires,
- Le développement durable et les programmations architecturales.

Ces publications sont toutes issues de l'expérimentation conduite sur deux établissements de l'enseignement agricole : l'EPL Jules Rieffel et l'EPL de Saint Rémy de Provence sur la période automne 2009 à fin d'année 2012.

Cette expérimentation de type recherche action nous a permis tout au long de ces trois années de réfléchir, d'expérimenter et de structurer nos réflexions et nos actions sur les thèmes :

- De la gouvernance,
- Du développement durable,
- De l'AGENDA 21,
- Des écodélégués,
- De l'environnement,
- Des lieux de vie,
-

Ce travail a contribué à la conception d'une base de données de suivi de projets, à l'élaboration d'une charte de gouvernance et à la mise en place de procédures en vue d'institutionnaliser la démarche de développement durable dans la vie de l'établissement et dans les instances délibératives.

Au cours de cette première étape nous avons construit les outils pour accompagner la démarche de développement durable au sein de l'EPL Jules Rieffel. A nous maintenant d'utiliser ces outils pour développer, suivre et piloter nos actions de développement durable en vue de capitaliser les expériences et de les mutualiser avec l'ensemble de la communauté éducative.

Documents ci-après en annexes

2- AGENDA 21

A/ Charte de gouvernance

Cf. texte en entier, en annexe

Voici quelques extraits :

1. Cette charte est le fruit d'un travail mené dans l'établissement depuis 2009 en partenariat avec EDUTER recherche/AgroSup Dijon pour mettre en place un dispositif de gouvernance partagée des actions "Développement durable" dans l'EPLEFPA.

Par "gouvernance partagée", on entend:

2. **un mode d'organisation et de gestion partagés** (personnels/élèves/apprentis/stagiaires) de toutes les actions qui contribuent à mettre en œuvre les principes du "développement durable" dans l'EPLEFPA.

3. **un mode de pilotage** et de suivi des actions **favorable au développement collectif et personnel** mais aussi à l'engagement professionnel des parties prenantes de l'établissement.

4. La production d'informations régulières et rigoureuses sur les actions mises en œuvre de manière à **favoriser une réflexion partagée** sur la manière de faire et sur leur impact (pédagogique, éducatif, organisationnel et partenarial) pour en améliorer le pilotage.

5. La communication et la valorisation des actions réalisées.

B/Fonctionnement du groupe projet et des commissions

Le groupe projet :

- Permet la **gestion quotidienne** et la mise en œuvre de chaque action

- **Composition** : Toutes les parties prenantes intéressées par le projet et ayant un rôle dans la mise en place de ces actions (enseignants/formateurs, personnels non enseignants, apprenants/"Ecoresponsables", parents d'apprenants, partenaires....).

- L'animation et l'organisation sont **réalisée par le porteur de projet** (regroupant parfois plusieurs actions) accompagné d'un animateur DD . Le porteur de projet est une personne de l'établissement.
- La gouvernance repose sur une participation identique : **une personne = une voix et une critique = une proposition**. La présence des apprenants est nécessaire.
- L'outil de suivi des actions est **une fiche action** (collecte d'informations) couplée à un relevé de décisions et suivi.
- Les **réunions** ainsi que leur fréquence sont à l'initiative des porteurs de projet et fixées avec toutes les parties-prenantes. Les projets EcoResponsables sont aussi des groupes projet ouverts à tous.
- La **communication des actions est réalisée** à l'aide des fiches communication et d'articles sur le site de l'EPL et de la Conférence EPL éducaagri, E-lyco, Presse locale...

Les commissions :

- Ces commissions ont pour rôle de **suivre l'ensemble des actions en cours sur la thématique**, qui sont coordonnées autour de chacun des axes fixés par la commission A 21 et validés par les instances de l'EPLEFPA. -La commission a pour missions la réflexion autour de la thématique, l'information et la proposition d'orientations pour la commission A21
- Composées des **porteurs de projet ,de membres de la direction, de l'équipe DD, Ecoresponsables** participants à des groupes projets sur la thématique, de parents d'élèves et d'apprentis avec la participation possible de partenaires.
- **L'animation est confiée à un pilote volontaire** pour chaque commission, pour 1 an renouvelable 3 fois.
- Les commissions se réunissent au minimum **deux fois par an**. Elles pourront aussi se réunir à la demande du pilote et chaque commission décidera de l'occurrence des ses réunions.
- L'outil de suivi est un relevé de décisions et de suivi permettant **l'analyse des différents projets**.
- Le **compte rendu** de chaque commission fera l'objet d'une diffusion sur la conférence de l' EPL et sera archivé et consultable sur le site du lycée, E-lyco...

3- PLAN D'ACTION 2012-2014

A/ les Axes de développement et leurs objectifs

Les axes et objectifs 2012-2014 s'appuient sur le travail des commissions et sont une réponse concrète à un besoin local et/ou sociétal.
Ils sont également en lien avec les missions de l'Enseignement Agricole et la stratégie nationale de Développement Durable.
Ils font l'objet d'une délibération.

Axes de développement	Objectifs généraux	Sous objectifs
Gestion des Terres	Mettre en place la gestion différenciée et la labellisation écologique	Préservation de la biodiversité Préservation de la diversité paysagère Préservation des ressources (eau, air, sol) Etudes et expérimentations liées
Produire et consommer responsable	Mettre en place une politique de production et de consommation éthique, durable et économiquement viable	Approvisionnement alimentaire responsable Gestion des déchets Achat de consommables responsables non alimentaire Plateforme régionale d'innovation Etudes et expérimentations liées
Territoires et solidarités	Mettre en place des partenariats/projets en lien avec les différents territoires en renforçant l'aspect solidaire	solidarité internationale territoire local et animation Intergénération Etudes et expérimentations liées
Vivre ensemble	Mettre en place une cohésion EPL	Animation de l'Agenda 21 Implication des apprenants Participation des EcoResponsables dans les instances Partenariat Etudes et expérimentations liées
Ecoresponsables	Mettre en place, pérenniser et animer un réseau d'EcoResponsables	Organisation du réseau des apprenants Etudes et expérimentations liées Participations externes Participations internes

B/ Expérimentation de l'outil de saisie, d'édition et d'évaluation collaboratif

La création d'une base de donnée dont les objectifs sont :

- Faciliter** la saisie et le suivi des éléments d'une action
- Permettre** un accès libre aux informations
- Editer** des bilan annuels pour le conseil d'administration
- Avoir** un outil polyvalent, collaboratif et évolutif
- Observer** les évolutions des actions à moyen/long terme

L'évaluation permet de positionner une action, de la pérenniser (ou pas) et d'avoir une meilleure lisibilité de l'Agenda 21 et de ses actions à travers un outil de consultation simple. Cette base de donnée permet également d'établir un tableau de bord pluriannuel et de partager les différentes expériences acquises passées et à venir avec l'ensemble de la communauté éducative. L'utilisation de cette base nécessitera une formation des porteurs de projet avec l'accompagnement de l'équipe d'animation Agenda 21.

4- EXEMPLES D'ACTIONS TRANSVERSALES

A/ Environnement : Le « jardin en Mouvement »

L'EPLEFPA Jules Rieffel, (Lycée, CFA, CFPPA) s'engage en faveur d'une gestion différenciée

Le projet : « LE JARDIN EN MOUVEMENT »

Les objectifs

Objectifs pédagogique:
-Formation d'une promotion de BTSa aménagement paysager à une méthode alternative et support pédagogique potentiel pour l'ensemble de l'établissement.

Objectifs scientifique :
- Étude du déplacement physique des espèces sur un terrain
- Mieux connaître les espèces et leurs comportements afin de mieux exploiter leurs capacités naturelles : « faire le plus possible avec, le moins possible contre ».

Objectif Développement Durable :
- Maintenir et accroître la diversité biologique, source d'étonnement et garantie du futur.
- Maintenir et accroître la qualité biologique : eau, terre, air.
- Intervenir avec la plus grande économie de moyens, limitant les intrants, les dépenses d'eau, le passage des machines.

Le concret:
Réalisation d'un « jardin en mouvement » sur 6 hectares après élaboration d'un plan de gestion (charte d'entretien) avec Gilles Clément initiateur du concept.



B/ Social : Jardin pour tous : le lien intergénération

L'EPLEFPA Jules Rieffel, (Lycée, CFA, CFPPA)
s'engage en faveur du handicap

Le projet :
JARDIN ADAPTE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Les objectifs

Objectifs pédagogique:

- Développer et adapter son métier face aux problématiques du handicap.

Objectifs scientifique :

- Création d'une structure de jardin adaptée au public handicapé sur le site de l'établissement : accessibilité optimale grâce à une ergonomie conçue pour permettre aux personnes en situation de handicap de jardiner confortablement.
- Production agricole efficace grâce aux techniques du jardinage en carré.

Objectif Développement Durable :

- Sensibilisation à l'aspect social du développement durable, travail sur l'intergénération.
- Support d'amélioration du cadre de vie et d'activité à visée thérapeutique.



Le concret:

Conception et animation d'un jardin jardiné et jardinable par des personnes à mobilité réduite par les apprenants Ecoresponsables.



C/ Gouvernance : Les EcoResponsables, une nouvelle posture des apprenants dans leur établissement scolaire.

L'EPLEFPA Jules Rieffel, (Lycée, CFA, CFPPA)
s'engage en faveur de l'éducation au développement durable

Le projet :
Animer un Réseau d'apprenants Ecoresponsables

Objectifs pédagogique:

- Réaliser des actions pour développer des compétences mobilisables en cours, dans le projet personnel et/ou professionnel.

Objectifs scientifique :

- Comprendre la complexité des processus et l'interdépendance des systèmes.
- Objectifs spécifiques selon la thématique du projet



Objectif Développement Durable :

- Mettre en adéquation le « dire » et le « faire »

Le concret:

- 67 élèves engagés dans 14 projets différents couvrant 7 thématiques: solidarité internationale, énergie renouvelables, protection des ressources, intergénération, pôle animal, implication dans les instances, biodiversité végétales.
- une cinquantaine d'élèves ponctuellement volontaires. (PIC, actions sur le « terrain »...)

- 1 réunion chaque mardi de 12h30 à 14h30
- 1 atelier le mercredi après midi de 14h à 17h30
- 1 appréciation sur le bulletin scolaire pour valoriser l'engagement



5- POINTS IMPORTANTS DE LA COMMISSION AGENDA 21

Lors de la dernière réunion de la Commission Agenda 21, le 21 février 2013, plusieurs points importants ont été soulignés. Ces points ont pour objectifs de clarifier le rôle et le fonctionnement de l'Agenda 21 mais aussi son lien avec les autres instances réflexives de l'établissement (projet d'établissement...)

Points importants du compte rendu de la commission A21 du 21/02/ 2013 :

- **Les actions** doivent être valorisées par le porteur de projet en personne, les enseignants peuvent être également des relais dans la classe.
- **La communication** d'action peut prendre plusieurs formes, mais doit rester « attractive », des solutions comme les WIKI peuvent être envisagées, ce qui permet une rédaction collaborative.
- **Le porteur de projets** doit être force de proposition auprès des enseignants.
- **Les EcoResponsables** doivent garder leur créativité et pour cela ne pas être « institutionnalisés ». Dans le cadre de l'axe « Vivre ensemble », une réflexion peut être menée autour du rapport jeunes/adultes
- **L'activité « EcoResponsable »** est un complément de formation valorisable dans la vie professionnelle et non une activité récréative.
- **Chaque commission** de l'Agenda 21 doit intégrer une partie « communication » dans son fonctionnement.
- **La Commission des Terres** n'est pas l'instance qui valide tous les projets sur les Terres de l'EPL, mais bien les projets liés aux objectifs de l'Agenda 21 et de son axe « Gestion des Terres »
- **L'agenda 21 et ses commissions restent un espace de concertation et d'échanges**

6- PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION

Pour fonctionner le plan d'action doit être validé par les différentes instances de l'établissement dont le Conseil d'Administration.

Le texte de la délibération qui est soumis au vote du Conseil d'Administration ce jour est le suivant :

« Le Conseil d'Administration, réuni le 22 mars 2013 sous la présidence de M. Christophe CLERGEAU, approuve la proposition de la commission Agenda 21 concernant les axes de développement et les objectifs de son plan d'action ainsi que les actions qui en découlent ou qui en découleront. »